

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 54

présenté par

M. Naegelen, M. Acquaviva, M. de Courson, M. Panifous, M. Jean-Louis Bricout, Mme Bassire,
M. Guy Bricout, M. Castellani, M. Colombani, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Mathiasin,
M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac et
Mme Youssouffa

ARTICLE 5

I. – À l'alinéa 6, après le mot :

« catastrophes »,

insérer les mots :

« ou de gestion des bois et forêts ».

II. – En conséquence, compléter la première phrase de l'alinéa 9 par les mots :

« ou de gestion des bois et forêts ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à alerter sur la nécessité d'associer l'Office national des forêts (ONF) au projet de Réseau radio du futur (RRF).

L'ONF joue un rôle essentiel dans la gestion des bois et forêts et a démontré toute son utilité lors des incendies de cet été en travaillant en partenariat avec les SDIS dans les territoires touchés.

Les SDIS seront amenés à être inclus dans le projet RRF, il est donc souhaitable d'inclure également les services de l'ONF.